

Décisions CAS 21/01/2026

1. *Prolongation de la désignation de **Madame C. Q.** éducatrice chef f.f. contractuelle (niveau B5), aux fonctions supérieures de directrice de la Cité Asselbergs (niveau A4), et octroi de l'allocation correspondante pour une période de six mois, éventuellement prolongeable, à partir du 1er mars 2026, par la conclusion d'un avenant au contrat de travail.*
 2. *Ratification de la prolongation des prestations réduites pour raisons médicales de **Madame A-S. V.** attachée statutaire, à concurrence de 60% du 18 décembre 2025 au 19 janvier 2026, sous réserve de l'accord de la médecine du travail.*
-